



# LE HANDICAP MENTAL

S'informer pour améliorer la connaissance, combattre l'indifférence et les idées reçues



**Le handicap mental, même s'il est souvent acquis dès la naissance ou la petite enfance, peut survenir dans d'autres circonstances, par exemple à la suite d'une maladie ou d'un accident.**

Ce n'est donc pas le combat de quelques-uns, mais de tous. Un combat de longue haleine, car il atteint la personne pour sa vie entière, un combat qui concerne les médecins, les personnels soignants et éducatifs, les bénévoles des associations, et bien sûr, en tout premier lieu, les familles.

## Informer pour améliorer la connaissance

Le handicap mental, quelle qu'en soit l'origine, vient réduire les facultés intellectuelles du sujet, sa compréhension, ses apprentissages, son jugement, son attention, sa capacité à décider. Il limite l'autonomie de la personne et modifie ses relations aux autres. Faire connaître le handicap mental, c'est faire dépasser les à priori qui s'y attachent parce que la connaissance chasse la peur.

## Les origines du handicap

Elles sont diverses :

- À la conception : maladies génétiques, aberrations chromosomiques ;
- Pendant la grossesse : radiation ionisante, virus, médicaments, parasites, alcool... ;
- À la naissance: souffrance cérébrale du nouveau-né, prématurité ;
- Après la naissance : maladies infectieuses, virales ou métaboliques, intoxications, traumatismes crâniens (accidents du travail ou de la route...), troubles psychiques.

Dans 30 % des cas, les origines restent inconnues.

Les Maisons Perce-Neige accueillent des personnes présentant une grande diversité de handicaps, tant par leurs déclinaisons que par leurs causes. Cette population semble assez conforme aux normes nationales.

Ainsi, sur une étude réalisée par nos services, nous dénombrons dans nos établissements :

- 92% de handicaps congénitaux et de la petite enfance : on distingue les anomalies chromosomiques (par ex : trisomie 21), des maladies génétiques considérées

comme héréditaires (par ex : X fragile, deuxième cause génétique en importance après la trisomie). La liste est longue, les pathologies diverses et certains handicaps restent non identifiés.

- 8% ont un handicap acquis au cours de la vie, à la suite d'une maladie infectieuse, métabolique, accident vasculaire cérébral, ou encore tentative de suicide ou accident.

Dans un cas comme dans l'autre, certains troubles ou pathologies viennent compliquer le handicap ; c'est le cas de l'épilepsie, qui touche 22% des handicaps de l'enfance et congénitaux, et 7% des handicaps survenus au cours de la vie. Une autre complication naît de l'intrication de troubles de la personnalité ou du comportement, avec le handicap mental. Il en est ainsi du handicap psychique ou encore des troubles envahissants du développement ou de l'autisme. Enfin, des difficultés motrices ou psychomotrices sont bien souvent associées, là encore à des degrés très divers qui vont de la simple gêne au polyhandicap sévère.

## **Les conséquences du handicap**

Le handicap est plus ou moins sévère en fonction des individus. Les personnes accueillies au sein des Maisons Perce-Neige sont pour l'ensemble reconnues inaptes au travail et ceci même au sein d'un milieu protégé du type ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Elles ont besoin d'un accompagnement quotidien tout au long de leur vie afin de leur permettre de progresser vers le plus d'autonomie possible et d'empêcher que le handicap ne prenne le dessus faute de stimulation. Pour d'autres, le handicap est tel que les personnes ont besoin d'être assistées pour les actes les plus simples de la vie quotidienne (la toilette, la prise de repas...).

Nos établissements assurent une prise en charge en internat 365 jours par an. Cela n'empêche pas celles et ceux qui ont leurs parents ou de la famille de partir en week-end ou en vacances avec eux et de passer du temps ensemble.

## **Les accompagner jusqu'au bout de leur vie**

Si l'augmentation de l'espérance de vie est au cœur des enjeux de notre société, il concerne également les personnes handicapées.

Depuis le début du XXème siècle, les personnes handicapées mentales ont gagné entre 30 et 40 ans d'espérance de vie. Il n'est pas rare de voir des personnes handicapées fêter leur 70ème anniversaire. Des actions de prévention doivent être menées pour freiner la perte des acquis et favoriser le maintien de la motricité, de la vision ou de l'audition. Il existe également des personnes handicapées mentales en situation de vieillissement précoce en cas de pathologie génétique, de syndrome de déficience mentale profonde ou d'usure articulaire liée au handicap moteur. Tous ces éléments constituent un 'sur-handicap' qu'il faut repérer et prendre en charge.

---

## QUELQUES CHIFFRES

Aujourd'hui, la France compte 3,5 millions de personnes handicapées.

Parmi elles, 2 millions sont porteuses d'un handicap sévère. 700 000 d'entre elles se trouvent en situation de handicap mental, ce qui représente 20 % des personnes handicapées.

Chaque année, entre 6 000 et 8 500 enfants naissent avec un handicap mental.\*

\* Source : UNAPEI